



PRESS RELEASE

Changement à la haute direction

ATD.A, ATD.B / TSX

Laval, le 2 septembre 2008 — Alimentation Couche-Tard inc. annonce qu'après 25 ans de collaboration et de loyaux services, Monsieur Richard Fortin quitte ses fonctions actuelles de chef de la direction financière à compter d'aujourd'hui et continuera de siéger au comité exécutif. Effectif le 12 octobre 2008, il deviendra président du conseil de la compagnie. M. Alain Bouchard qui cumule actuellement les deux fonctions de président du conseil d'administration et président et chef de la direction demeure à son poste de président et chef de la direction. Monsieur Raymond Paré, actuellement vice-président finances corporatives et trésorier est promu au poste de vice-président et chef de la direction financière.

« Ce changement, qui a été longuement planifié et réfléchi, rencontre deux objectifs importants, soit me permettre de consacrer plus de temps à des projets personnels tout en conservant un rôle actif dans les grandes orientations de l'entreprise que ce soit au chapitre du développement que des aspects financiers » a déclaré Richard Fortin, vice-président exécutif et chef de la direction financière.

« Nous sommes ravis que M. Fortin ait accepté de continuer à jouer un rôle actif en tant que président du conseil tout en continuant de siéger au comité exécutif. Son expérience et sa grande connaissance de l'industrie de l'accommodation sont des atouts dont l'entreprise continuera de bénéficier » a déclaré Alain Bouchard, président du conseil, président et chef de la direction.

M. Bouchard ajoute que le choix de M. Raymond Paré indique notre volonté de promouvoir à l'interne lorsque possible et de poursuivre notre croissance dans la continuité. Monsieur Paré oeuvre chez Couche-Tard depuis 5 ans et a travaillé en étroite collaboration avec M. Fortin dès ses débuts avec la compagnie et ce, dans tous les dossiers d'importance. Récemment, M. Paré a mené à bien plusieurs dossiers d'importance dont la monétisation de certains actifs immobiliers et l'augmentation de notre facilité de crédit qu'il avait au préalable mise en place. On le connaît comme un gestionnaire de premier plan qui place la capacité d'exécuter et l'atteinte des résultats au cœur de sa démarche. Avec M. Paré, nous allons maintenir notre discipline et notre solidité financière.

« Je suis très heureux de la confiance de l'organisation à mon égard. J'ai été privilégié de pouvoir travailler en étroite collaboration avec M. Fortin depuis mes débuts et ravi d'avoir la chance de compter sur ses précieux conseils dans le futur », a déclaré M. Paré.

M. Raymond Paré a débuté sa carrière professionnelle chez Ernst & Young comme expert-comptable pour occuper par la suite plusieurs postes de direction en gestion financière et opérationnelle entre autres chez JAC Canada / USA inc. et chez Bombardier inc. – Division Aéronautique. M. Paré fut diplômé en 2007 d'un MBA pour cadres en financement d'entreprises de l'Université du Québec à Montréal, a obtenu un Baccalauréat en Sciences comptables de cette même université en 1992 et son titre de comptable agréé en 1994.

Profile

Alimentation Couche-Tard inc. est le chef de file de l'industrie canadienne de l'accommodation. En Amérique du Nord, Couche-Tard se situe au deuxième rang en tant que chaîne de magasins d'accommodation (intégrée ou non à une société pétrolière) en fonction du nombre de magasins. Couche-Tard a un réseau qui compte actuellement 5 395 magasins, dont 3 556 dotés d'un site de distribution de carburant. Ces commerces sont répartis dans onze grands marchés géographiques, dont huit aux États-Unis, couvrant 33 états, et trois au Canada, couvrant dix provinces. Quelque 46 000 personnes œuvrent dans l'ensemble du réseau de magasins et aux bureaux de direction.

- 30 -

Source

**Alain Bouchard, Président du conseil d'administration, président
et chef de la direction**

Richard Fortin, Vice-président exécutif et chef de la direction financière

Tél. : 450-662-3272

info@couche-tard.com

www.couche-tard.com

Les déclarations contenues dans ce communiqué, qui décrivent les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prévisions de Couche-Tard, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières. Ces déclarations se caractérisent par l'emploi de verbes à la forme affirmative ou négative, tels que « prévoir », « évaluer », « estimer », « croire », « s'attendre à » ainsi que d'autres expressions apparentées. Couche-Tard tient à préciser que, par leur nature même, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes, et que ses résultats, ou les mesures qu'elle adopte, pourraient différer considérablement de ceux qui sont indiqués ou sous-entendus dans ces déclarations, ou pourraient avoir une incidence sur le degré de réalisation d'une projection particulière. Parmi les facteurs importants pouvant entraîner une différence considérable entre les résultats réels de Couche-Tard et les projections ou attentes formulées dans les déclarations prospectives, mentionnons les effets de l'intégration d'entreprises acquises et la capacité de concrétiser les synergies projetées, les fluctuations des marges sur les ventes d'essence, la concurrence dans les secteurs de l'accommodation et du carburant, les variations de taux de change, ainsi que d'autres risques décrits en détail de temps à autre dans les rapports déposés par Couche-Tard auprès des autorités en valeurs mobilières du Canada et des États-Unis. À moins qu'elle n'y soit tenue selon les lois sur les valeurs mobilières applicables, Couche-Tard nie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. Enfin, l'information prospective contenue dans ce document est basée sur l'information disponible en date de sa publication.